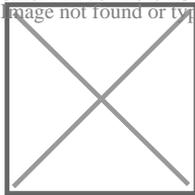


TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

à Saint-Denis-en-Val du 09/09/2024 au 27/06/2025



Financé par



Formation continue

Bokreno

La Ferté-Saint-Aubin

Tél : 02 38 76 50 85

Mail : autoe.bokrenolfsa@gmail.com

Mail contact: cf.bokreno@gmail.com

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Le seul prérequis obligatoire est d'être en possession d'un permis de conduire de la catégorie B et répondre aux normes réglementaires édictées dans les articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route. Nous demandons en plus que chaque candidat à la formation ait fait un P.M.S.M.P. (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel). En effet, c'est pour nous, un prérequis essentiel que le candidat se soit imprégné du métier, de façon à en avoir une représentation sociale réelle et concrète.

Niveau de sortie :

Niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

Contenu et programme

Objectifs :

Il prépare des actions de formation pour tous publics, dans le cadre du « continuum éducatif », en se conformant au Référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne publié par arrêté ministériel. Il anime ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route et de favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière représente l'établissement tel que défini à l'article L.213-1 du Code de la route et contribue à son image de marque. Il assure la relation avec les différents clients. Il participe au quotidien à la gestion administrative et logistique des formations.

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière a la responsabilité de préparer les apprenants à la conduite d'un véhicule de catégorie B et BE, en prenant en compte le rôle des accompagnateurs dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite ou de la conduite supervisée. Il construit et anime des séances collectives de formation sur les règles du Code de la route et les facteurs de risques intervenant dans la conduite d'un véhicule. Il assure des prestations de sensibilisation auprès de publics diversifiés tels que les enfants et les adolescents dans des établissements scolaires, les conducteurs novices et expérimentés, les salariés d'entreprise et particuliers.

L'enseignement de la conduite exige le maintien d'une vigilance constante par rapport à l'environnement routier et au comportement de l'apprenant. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte en permanence son discours et ses méthodes pédagogiques aux objectifs, aux besoins spécifiques et à la progression des apprenants en utilisant les ressources formatives appropriées. Il exerce une veille régulière concernant la réglementation, le secteur professionnel et ses évolutions.

Sous réserve de détenir l'autorisation d'enseigner correspondante, il prépare des apprenants à la conduite des véhicules des catégories AM, A1, A2, A, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis de conduire.

Durée en centre :

945

Durée en entreprise :

280

Informations pratiques

Organisme responsable :

[Bokreno](#) - La Ferté-Saint-Aubin

Publics :

- Demandeur d'emploi - 12 places

Financement :

- Programme régional 2024 : Parcours métiers

Contact :

RECUERO MARIE 06 83 55 15 50

Numéro de session : 423532S / Référence GIP : 41685 / Numéro de marché : 211PM0231A-1-66898

Mise à jour le 01/07/2025